Nations Unies A/71/625–S/2016/989

Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr. générale
22 novembre 2016
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante et onzième session
Point 34 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient

Conseil de sécurité
Soixante et onzième année

Lettre datée du 18 novembre 2016, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de l'appel adressé par la Verkhovna Rada de l'Ukraine aux organisations internationales, aux parlements de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et aux États membres de l'Organisation de la coopération islamique concernant les événements survenus récemment en Syrie (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 34 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Volodymyr **Yelchenko**

16-20737 (F) 061216 121216

Merci de recycler

Annexe à la lettre datée du 18 novembre 2016 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Appel adressé par la Verkhovna Rada de l'Ukraine aux organisations internationales, aux parlements de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et aux États membres de l'Organisation de la coopération islamique concernant les événements survenus récemment en Syrie

Face au conflit armé qui fait rage en Syrie depuis six ans déjà et aux récentes tragédies qui se sont déroulées sous nos yeux dans les quartiers est d'Alep, notamment l'odieux bombardement d'un convoi humanitaire des Nations Unies le 19 septembre 2016 et les actes de barbarie qui visent à anéantir la population civile, la Verkhovna Rada de l'Ukraine n'a d'autre choix que de faire cette déclaration.

Depuis le début du conflit syrien, l'Ukraine a maintenu la même position en ce qui concerne l'intégrité territoriale de la Syrie; elle s'y tient encore aujourd'hui en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité.

Le but ultime du processus politique demeure la restauration de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale de la Syrie, la mise en place d'un gouvernement provisoire d'union nationale crédible, largement représentatif et laïc, l'adoption d'amendements à la Constitution et l'organisation d'élections libres et régulières.

Le Parlement ukrainien soutient l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie et les initiatives qu'ont lancées des organisations internationales influentes, telles que l'Organisation des Nations Unies, la Ligue des États arabes et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, pour parvenir à un règlement du conflit en Syrie.

La Verkhovna Rada est préoccupée par l'aggravation spectaculaire de la situation humanitaire dans le pays, le nombre de Syriens forcés de quitter leur domicile atteignant désormais 13 millions, soit plus de la moitié de la population du pays avant la guerre. Elle condamne fermement l'utilisation d'armes chimiques et de tout autre type d'armes non conventionnelles contre la population civile, que ce soit par le régime syrien, avec le soutien logistique direct de ses alliés, au premier rang desquels se trouve la Fédération de Russie, membre permanent du Conseil de sécurité, ou par des organisations terroristes.

En 2016, plus précisément en février et en septembre, les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie sont par deux fois parvenus à un accord de cessation des hostilités entre les parties au conflit en Syrie et, les deux fois, ces accords ont été violés. Aucune des parties au conflit n'a fait preuve d'un réel attachement à ses obligations.

La Fédération de Russie mène actuellement deux guerres en toute impunité : l'une dans le Donbass ukrainien et l'autre en Syrie. Ainsi qu'elle l'avait déjà fait dans le Donbass, la Russie a violé l'obligation qui lui avait été faite de calmer les tensions en Syrie dès la conclusion des accords et a immédiatement attisé la

violence en déployant de nouvelles troupes, en fournissant de nouvelles armes et munitions, en se livrant à des actes de guerre et en menant une propagande qui semble tout droit sortie du milieu du siècle dernier.

Nous considérons que l'impunité dont jouissent le régime syrien et ses alliés face au massacre de civils qui se déroule à Alep est parfaitement intolérable. Le cynisme qui a marqué le lancement de missiles sur un convoi humanitaire des Nations Unies à Alep le 19 septembre 2016, juste après la décision prise unilatéralement par le Gouvernement syrien de rompre l'accord de cessation des hostilités, est particulièrement inquiétant.

Au Conseil de sécurité, l'Ukraine a attiré l'attention à de multiples reprises sur le fait que le soutien de la Russie au régime syrien était devenu un élément déterminant, qui a conduit à un statu quo désastreux et à une recrudescence de la violence.

La politique d'agression appliquée par la Russie en Syrie n'est pas sans rappeler celle qu'elle mène également en Ukraine, les dirigeants russes persistant à se cacher derrière le prétexte de la lutte contre le terrorisme pour soutenir des dictatures et créer des zones d'instabilité dans toutes les régions qu'ils considèrent comme faisant partie de leur zone d'influence.

Nous soulignons que les événements se déroulant actuellement en Syrie risquent de dégénérer en une véritable guerre interconfessionnelle et nous appelons l'attention sur le fait que la Russie a fait de la Crimée, qu'elle occupe illégalement, une plateforme militaire à partir de laquelle elle apporte un soutien logistique à ses opérations militaires en Syrie. Alors que la Russie se vante effrontément des résultats donnés par son armement ultraperfectionné en Syrie, le bilan humain s'élève aujourd'hui à 300 000 morts, selon des chiffres officiels.

La Fédération de Russie continue d'afficher un mépris complet pour les principes et les normes du droit international humanitaire et une absence totale de respect pour les valeurs humaines fondamentales.

Malheureusement, la Russie persiste à saboter le processus devant mener à un règlement pacifique du conflit en Syrie et abuse de son droit de veto au Conseil de sécurité, bloquant toute initiative constructive par laquelle la communauté internationale vise à faire régner la paix en Syrie.

Lors de la séance du Conseil de sécurité consacrée à la situation en Syrie, le 8 octobre 2016, la Russie a même voté en faveur de la poursuite d'une politique criminelle qui consiste à tuer les civils et à détruire les infrastructures civiles en Syrie. Le vote qui s'est tenu lors de la séance a toutefois montré que la majorité des membres du Conseil condamne ouvertement les actes d'agression perpétrés par la Russie en Syrie.

La Verkhovna Rada souhaite qu'un terme soit mis immédiatement fin à ce bain de sang, que tous les moyens politiques et diplomatiques soient utilisés pour régler le conflit, et que les responsables de violations du droit international humanitaire et des coutumes de la guerre soient traduits en justice.

À cet effet, la Verkhovna Rada :

- Exhorte toutes les parties à s'attacher à instaurer les conditions nécessaires à la reprise du processus de règlement politique du conflit ayant pour objectif la mise en place en Syrie d'une autorité transitoire largement représentative, puis

l'adoption de la Constitution et l'organisation d'élections conformément au Communiqué de Genève de 2012 et à la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité;

- Enjoint aux parties au conflit armé en Syrie :
  - De cesser toute action militaire sur le territoire syrien, en particulier à Alep, et de respecter l'accord de cessation des hostilités comme demandé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2268 (2016);
  - De respecter les normes du droit international, des droits de l'homme et du droit international humanitaire;
  - De garantir l'instauration de conditions de nature à permettre la création de couloirs humanitaires pour l'évacuation des blessés;
  - D'entamer des négociations en vue d'un règlement politique du conflit en Syrie fondé sur les résolutions du Conseil de sécurité;
  - De ne plus s'en prendre aux véhicules acheminant l'aide humanitaire auprès de la population civile;
- Prie instamment les parties au conflit armé, notamment la Fédération de Russie, de mettre fin aux attaques indiscriminées en Syrie, de cesser d'utiliser des armes qui frappent sans discrimination et d'autres moyens ou méthodes de guerre prohibés, et en particulier de ne plus avoir recours aux forces aériennes et à l'artillerie, dans les zones à forte densité de population et dans les zones résidentielles;
- Engage le Conseil de sécurité à créer un groupe international d'experts chargé d'enquêter sur les crimes de guerre commis par le régime syrien et par la Fédération de Russie, son allié;
- Invite tous les membres du Conseil de sécurité à assumer leurs responsabilités et à prendre des mesures adaptées afin d'empêcher toute nouvelle escalade du conflit et une aggravation de la situation humanitaire, faute de quoi le monde court le risque de voir se reproduire les tragédies qui ont endeuillé Srebrenica, le Rwanda et Grozny;
- Demande aux organisations internationales, en particulier à l'Organisation des Nations Unies et à l'Union européenne :
  - D'accentuer la pression sur le régime de Poutine afin de contraindre la Fédération de Russie à respecter le droit international, les droits de l'homme et le droit international humanitaire dans le cadre du conflit armé se déroulant sur le territoire syrien;
  - D'ouvrir des enquêtes sur les violations graves du droit international, des droits de l'homme et du droit international humanitaire dans le cadre du conflit armé en Syrie, notamment les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité, et de traduire en justice ceux qui ont commis les crimes les plus graves;
- Encourage vivement les organisations internationales et les parlements étrangers à :
  - Condamner les agissements de la Fédération de Russie consistant à faire du conflit militaire en Syrie un « terrain d'essai » pour ses nouveaux

systèmes d'armes et ses armements;

– Condamner également le bombardement par le régime syrien et par les forces armées russes de zones du territoire syrien à forte densité de population et de zones résidentielles civiles, et de véhicules acheminant l'aide humanitaire auprès de la population civile.